

**Université**

de Strasbourg

## Vacataire Agent d'accueil et de surveillance au Musée de sismologie (H/F)

### 1. Identification du poste

**Statut** : Vacataire pour la période du 24 février au 10 juillet 2024

**Composante de formation, unité de recherche, direction, service** : Jardin des sciences

**Contact(s) pour renseignements sur le poste (identité, qualité, téléphone)** :

Delphine Issenmann, responsable du pôle Musées, collections et patrimoine

**Tél** : 03 68 85 05 33 **Mail** : [delphine.issenmann@unistra.fr](mailto:delphine.issenmann@unistra.fr)

### 2. Mission

Chargé.e de l'accueil des publics

### 3. Activités

- Informer les publics (individuel, famille...) des différentes activités.
- Assurer l'accueil sur site du public
- Gérer le flux de visiteurs

## 4. Compétences

### a) Savoir sur l'environnement professionnel

- Sens du service public et aptitude à gérer les relations avec le public
- Sens des responsabilités et fiabilité
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation, polyvalence et sens du travail en équipe
- Faire preuve de bonnes qualités relationnelles, avoir le sens du dialogue et une bonne capacité d'écoute

### b) Savoir-faire comportemental

- Connaissance générale des règles d'hygiène et de sécurité

## 5. Environnement et contexte de travail

### Descriptif du service

Nom du service : Jardin des sciences

Nombre d'agents du service : 38

Nombre d'agents à encadrer (éventuellement) : 0

Lieu d'exercice : musée de sismologie, Jardin universitaires, Strasbourg

### Relations hiérarchiques

Sous l'autorité de la responsable du pôle Musées, collections et patrimoine

## **Relations fonctionnelles**

En lien avec l'équipe de médiateurs du Jardin des sciences et les référents sismologie de l'EOST.

## **Conditions particulières d'exercice**

Planning de travail : les mercredis de 14h à 17h30 (vacances scolaires et jours fériés compris) sur la période du 24 février au 10 juillet, ainsi que les samedis après-midi de 14h à 17h30 pendant les vacances de février et d'avril.

Nombre d'heures hebdomadaires estimées : 3,5h hors vacances scolaires, 7h pendant les vacances scolaires.

Heures travaillées le samedi majorées à 1,5